



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sauvetage en mer

Question écrite n° 34418

Texte de la question

M. Gilles d'Ettore attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la réforme nécessaire du sauvetage en mer. En effet, il a été alerté sur un incident survenu dans le courant de l'été dans la station touristique du cap d'Agde, commune d'Agde dont il est le maire depuis 2001, et importante destination pour de nombreux plaisanciers. Un des moteurs de la vedette de la SNSM a cassé et les marins bénévoles n'ont eu aucun financement à leur disposition pour procéder à son remplacement dans les meilleurs délais. Afin de continuer leur assistance aux personnes en mer, ils ont lancé un appel dans la presse régionale qui leur a permis de trouver le financement nécessaire au remplacement du moteur. Cette situation précaire est liée en grande partie à l'histoire, qui conduisait les professionnels, pour leur grande majorité des pêcheurs, à s'organiser pour venir en aide à ceux d'entre eux qui rencontraient des difficultés en mer. Aujourd'hui, le contexte est radicalement différent : le développement des loisirs et du tourisme nautiques a généré une arrivée massive de plaisanciers inexpérimentés qui se trouvent confrontés aux dangers de la mer et, sur les 30 000 interventions effectuées chaque année par les marins de la SNSM, 65 % le sont au profit des plaisanciers. Aussi, afin d'assurer la mission d'utilité publique d'assistance en mer à nos concitoyens, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour adapter les moyens de secours en mer au nouveau contexte de forte progression des loisirs nautiques.

Données clés

Auteur : [M. Gilles d'Ettore](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34418

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9442

Question retirée le : 11 novembre 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)